



Peut on voyager avec une APS pour de 6 mois pour la maman et son

Par **rayane77**, le 20/06/2014 à 23:01

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse** rma soeur a eux un bebe avec une mal formation a l oeil elle a eux une APS de 6 mois accorde'par la prefecteur de raincy pour soigne' son bebe en france par contre elle a laisser deux enfats au bled une fille de 2 ans et un garçon de 4 ans donc elle envie de rendre de entre' en algerie pour voire ses enfants et rester un peut de temps avec eux comme les soins du bebe necissite peut etre quelque annee' et le renouvellement de l APS aujourd'hui elle a etais a la PAF pour ce renseigne' l agent lui a dis quelle peut voyager mais sans le bebe le non du bebe n est pas mentionne' sur l aps donc le dossier pour obtenir l APS c etais le doddier du bebe mais l APS c au non de la mere .la je vous pose la queqtion es la maman peut voyager avec son bebern[fluo]merci de vos réponses[/fluo]